

DEFENSE PROFESSIONNELLE APPEL A MOBILISATION DU 23 DECEMBRE

Circulaire n° 1412- AUDE

Narbonne, le 9 décembre 2014

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Comme vous le savez, nous avons une nouvelle fois à déplorer d'importants dégâts dans nos vignes suite aux crues causées par les intempéries de ces dernières semaines.
Certaines parties du département ont été touchées dans les mêmes proportions qu'en 1999.

Nous pourrions être tentés par la résignation, d'autant plus que l'année 2014 a été très difficile.

Pourtant, il ne faut pas céder au fatalisme car les solutions existent pour diminuer les conséquences de ces inondations.

Il faut faire bouger les lignes et obtenir des pouvoirs publics le droit d'entretenir les cours d'eau.

C'est un enjeu d'intérêt public, qui concerne bien entendu les vigneronns mais aussi les populations civiles exposées à des risques insensés.

Pour cela, le Syndicat des Vignerons de l'Aude organise, en collaboration avec la coopération agricole, la FNSEA, les JA, une grande journée de solidarité et de nettoyage des cours d'eau le

MARDI 23 DÉCEMBRE 2014

LE RENDEZ-VOUS EST FIXÉ À 07 H 30

DEVANT LA CAVE COOPÉRATIVE DE PORTEL DES CORBIÈRES

La journée se déroulera en deux étapes:

1/ La matinée sera consacrée au nettoyage des parcelles. Les lieux vous seront indiqués le matin même à Portel.

2/ En début d'après-midi, tout un pan d'un cours d'eau sera nettoyé pour dénoncer le mauvais entretien.

Nous vous remercions de vous munir de tout le matériel nécessaire ainsi que du repas du midi.

Afin de gérer au mieux cette solidarité, nous vous demandons de prendre contact avec le syndicat des vignerons pour vous inscrire au 04.68.32.54.94

Tout le monde est le bienvenu pour partager ce moment d'entraide et de fraternité à la veille des fêtes de Noël.

Nous comptons sur votre soutien et nous vous remercions de bien vouloir diffuser ce message le plus largement possible.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer ces informations auprès de vos adhérents.

Restant à votre entière disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Le Président
Du Syndicat
des Vignerons

F. ROUANET

Le Président
Départemental
COOPDEFrance LR

L. ROUX

Le Président
Des Jeunes Agriculteurs

J.F REMY